

Avant les semailles, la terre subit généralement deux labours : un premier, superficiel d'un ou deux pouces, en été ; puis un autre de deux pouces et plus vigoureux au printemps suivant ; le second n'est pas transversal au premier ; les deux labours se font dans le même sens.

Le printemps commence ordinairement au mois d'avril, on sème donc le blé dès le commencement de ce mois.

Le foin se fauche du 15 juillet au 15 septembre ; le blé, l'orge et l'avoine, vers la première quinzaine d'août. L'automne est assez hâtif.

En outre, Manitoba, situé sous une latitude relativement élevée (1), a le privilège de jouir chaque jour d'un plus grand nombre d'heures de soleil pendant la période de végétation. Les plantes en poussent plus vite, plus vigoureusement, et les céréales en particulier présentent plus de résistance contre les tendances à la verse.

Dans la saison d'hiver, sous l'action d'une basse température, accompagnée de neige, le sol gèle à une grande profondeur, et cette gelée lui procure un ameublissement que ne lui donneraient pas les façons les plus énergiques. Les racines s'enfonçant dans un terrain ainsi ameubli, acquièrent plus de fixité et atteignent une couche où l'humidité se maintient même pendant les plus fortes chaleurs.

---

(1) Le Manitoba s'étend du 96° au 99° degré de longitude ouest et du 49° au 53° degré de latitude nord, à distance à peu près égale du pôle et de l'équateur, de l'océan Pacifique et de l'océan Atlantique.